

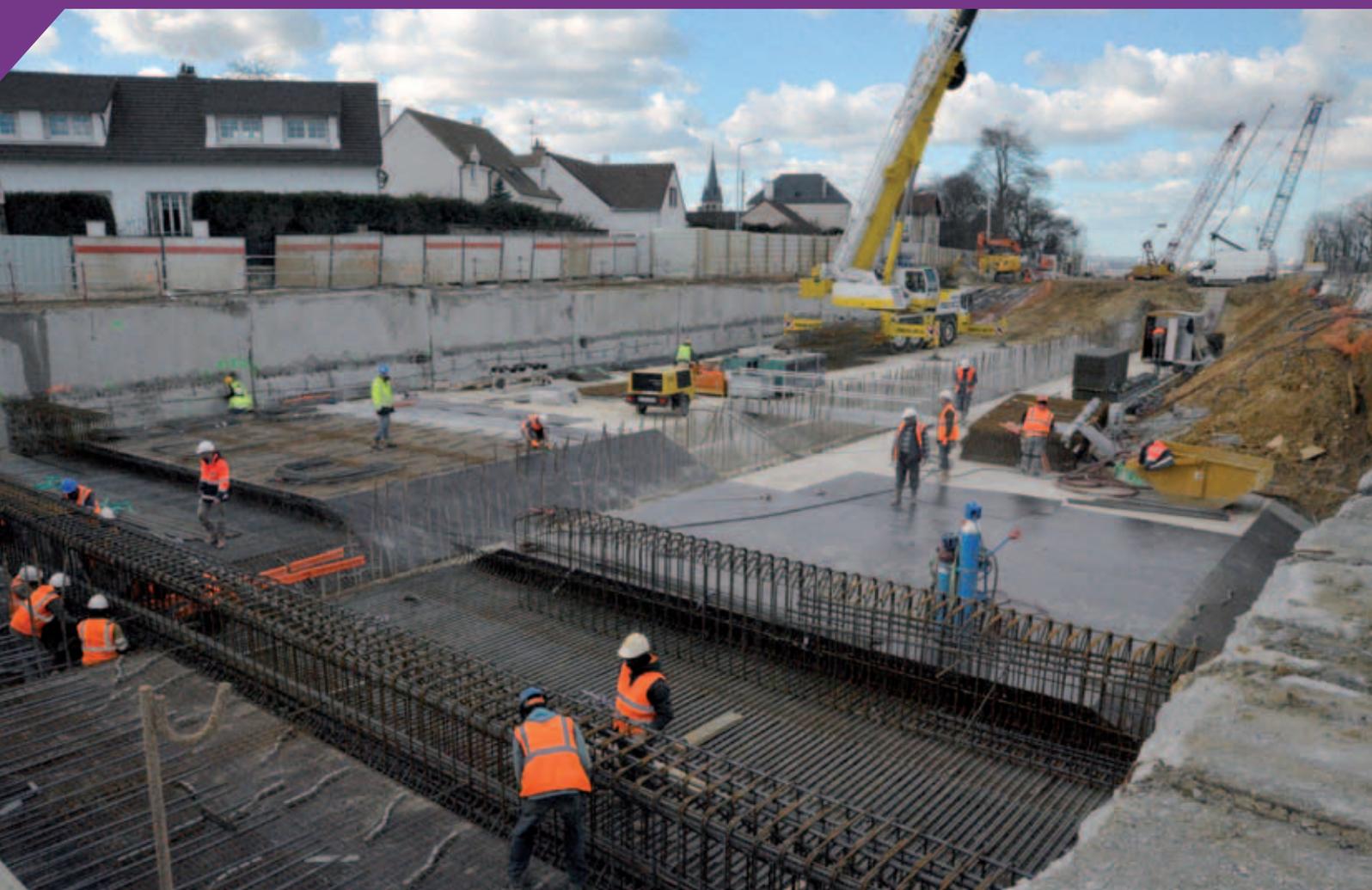
Mon cadre  
de vie  
s'améliore

INFOCHANTIER

N°8 - Mars 2015

# RN 19

DÉVIATION DE BOISSY-SAINT-LÉGER



## La construction de la dalle de couverture est lancée

En parallèle de la construction des parois moulées, la réalisation de la dalle de couverture a débuté en décembre 2014. Elle constituera le «plafond» de la future tranchée couverte. Elle a été réalisée en février 2015 à proximité du cours Bernard Palissy et se terminera en septembre 2015 dans le secteur de la salle des fêtes. C'est la dernière grande étape avant le creusement de la tranchée qui devrait débuter à l'été.

Cette dalle de béton s'étendra sur près de 770 m et ne sera plus visible pour les riverains une fois les travaux terminés. Afin d'intégrer au mieux la déviation dans son environnement, la dalle sera couverte par des aménagements paysagers.

# Un nouveau défi technique relevé : la présence d'un bloc calcaire de grande taille



Blocs de calcaires extraits.

Préalablement au démarrage des travaux, les études avaient mis en évidence la présence de blocs rocheux dans le sous-sol de la zone du projet. Il s'agit d'un mélange particulièrement dur de calcaire et de grès, appelé "calcaire gréseux". Les sondages géotechniques réalisés à plusieurs endroits avaient alors permis de localiser ces roches, mais ne pouvaient fournir leurs dimensions exactes.

C'est lors du creusement de la paroi moulée qu'ont été révélées les dimensions réelles de ces blocs. Si la plupart d'entre eux étaient de petite taille et ont pu être extraits

avec une simple pelle mécanique, un bloc d'une taille peu commune a été rencontré dans le secteur des rues Mercière et Picot. Celui-ci a nécessité l'emploi d'une méthode de creusement différente de celle prévue initialement puisqu'elle nécessitait l'utilisation d'un brise-roche hydraulique. Cet engin s'apparente à un marteau-piqueur attaché au bras mécanique d'une pelleteuse. Il est également utilisé lors du "recépage", phase du chantier expliquée ci-contre.

La localisation et les caractéristiques de ce bloc ont conduit la DiRIF à prendre des précautions avant le lancement du forage de la roche afin de limiter les nuisances pour les riverains immédiats : études complémentaires, mesures des vibrations provoquées par l'engin... L'extraction de la roche a ensuite nécessité plusieurs jours de travail, générant l'inquiétude des riverains suite aux vibrations ressenties. Cependant, l'intensité des vibrations est restée inférieure aux seuils réglementaires.

Les débris de roche extraits lors de cette opération seront concassés, puis réutilisés par la suite sur le chantier.

Cet aléa est responsable d'un allongement de la durée de cette phase de travaux dans le secteur concerné, entraînant du retard dans les réouvertures des voiries locales, dont les dates prévisionnelles sont communiquées ci-dessous.



Extraction des blocs calcaires par une pelle mécanique.

## Réouverture des voies à venir :

- **Rue Lacarrière :**  
réouverture fin mars 2015
- **Rue Mercière :**  
réouverture mi-avril 2015
- **Rue de Sucy :**  
rétablissement de la voirie mi-avril 2015
- **Rue Georges Picot :**  
réouverture à l'été 2015

**8 mois** de travaux

entre **20 et 25** engins de travaux mobilisés

**11 %** de la dalle de couverture a été réalisée, soit **2600 m<sup>2</sup>** environ

## LES TRAVAUX EN CHIFFRES (AVANCEMENT À MI-FÉVRIER 2015)

**148** ouvriers et **25** encadrants travaillant sur le chantier

**80 %** des parois moulées ont été coulées, soit **1840 m** linéaires environ



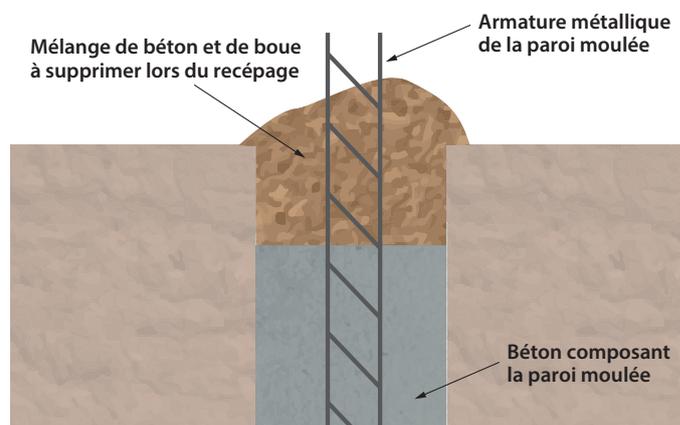
Brise roche hydraulique lors d'une opération de recépage.

## La construction des parois moulées se poursuit avec le « recépage » du béton

Une partie du travail des ouvriers consiste à détruire à l'aide d'un brise roche hydraulique (BRH) la partie supérieure des parois moulées tout juste construites. Ce procédé, appelé « recépage », peut sembler étrange à première vue, mais il est indispensable pour garantir la solidité et la pérennité de la structure.

Les parois moulées constituent les futurs murs de la tranchée couverte. Leur méthode de construction nécessite de creuser le sol et d'y injecter immédiatement une boue épaisse pour éviter que le trou ne se referme sur lui-même. Des armatures en acier sont ensuite plongées dans la cavité, puis le béton est enfin coulé. Le premier béton qui arrive au fond du trou se mélange avec la boue déjà présente. Au fur et à mesure du remplissage, le béton souillé remonte avec la boue et se retrouve en surface.

Le recépage vise donc à détruire le béton impropre qui constitue le premier mètre de la paroi moulée, mais également à dégager la partie supérieure des armatures, sur laquelle la dalle de couverture s'ancrera.



### Visitez le chantier de la RN19

La DiRIF vous propose de visiter le chantier de la déviation de la RN19.

Informations et inscriptions :

- À l'accueil de la mairie, auprès de Chantal MERET
- Par téléphone au 01 45 10 61 61
- Par mail, à l'adresse suivante : [chantal.meret@ville-boissy.fr](mailto:chantal.meret@ville-boissy.fr)

# Un chantier qui favorise l'emploi

Afin de promouvoir l'emploi et lutter contre l'exclusion, la Direction des routes Île-de-France a intégré une clause d'insertion à son marché de travaux. Elle impose à l'entreprise en charge du chantier de prendre des mesures permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Au total, ce sont au moins 20 000 heures de travail qui leur sont réservées sur le projet de la déviation de la RN19, soit 7% du temps de travail total généré par le chantier.



**Interview**  
**de Zahia SEGHIR,**  
**coordinatrice insertion**  
**Vinci Insertion Emploi**

## Combien d'heures d'insertion ont été réalisées jusqu'à présent sur le chantier ?

9214 h d'insertion devaient être réalisées, lors de la première phase des travaux, entre le lancement des travaux et fin mars 2015. Le contrat a été rempli puisqu'en janvier, l'objectif était déjà atteint. Au total, 19 salariés en insertion ont travaillé sur le chantier.

## Comment avez-vous recruté les salariés ?

Nous avons collaboré avec plusieurs partenaires à Boissy-Saint-Léger comme la mission locale, le service emploi ou le Forum emploi de la ville. Nous avons aussi fait appel aux agences Pro Emploi Interim et ISP 94, spécialisées dans le travail d'insertion.

## Quels sont les types d'emploi proposés ?

Ils sont assez variés : nous avons proposé des postes d'agents de nettoyage, d'hommes trafic – les personnes qui régulent le trafic lors des fermetures de voies –, d'ouvriers d'exécution, mais aussi des postes demandant plus de qualifications comme aide-bétonnier ou aide-foreur.

La majorité des postes sont proposés en intérim d'insertion.

## Y a-t-il des possibilités d'évolution ?

Bien sûr, un ouvrier «centraliste» qui s'occupe de la centrale à béton du chantier, a pu être engagé en CDI à l'issue de son contrat de professionnalisation par la société Botte Fondation. Pour les travaux à venir, nous privilégierons les salariés ayant déjà travaillé sur le chantier. Certains d'entre eux pourront accéder à des contrats plus pérennes tels que des contrats à durée de chantier (CDDC) ou de professionnalisation.

## La DiRIF à votre écoute permanente

Vous pouvez retrouver les actualités du chantier d'aménagement de la déviation de la RN19 à Boissy-Saint-Léger sur le site internet de la DiRIF :

[www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

La DiRIF reste à l'écoute permanente de vos observations, pour optimiser les dispositions prises. Vous pouvez écrire à : [deviationbsl.dirif@developpement-durable.gouv.fr](mailto:deviationbsl.dirif@developpement-durable.gouv.fr)



Direction des routes  
Île-de-France  
2,4,6, rue Olof Palme  
94 046 CRÉTEIL CEDEX

